

Bienvenue dans ce quatrième numéro de l'Eco-Info de la Vallée de l'Indre.

L'été étant là, vous trouverez des astuces de saison pour mieux consommer l'eau sans trop puiser dans les ressources naturelles et avoir les bons réflexes avant de partir en vacances.

La période estivale est aussi le moment de faire du tri à la maison avant la rentrée : vêtements, cartables... Ce numéro vous montrera la filière suivie par le linge que vous mettez dans les bornes de récupération. Vous découvrirez ainsi ce qu'il devient.

Quant aux piles, riches en métaux, il est important d'avoir toujours le réflexe de les mettre dans les bornes correspondantes. Ainsi les métaux pourront être valorisés.

Grâce à tous vos gestes pour l'environnement, l'été n'en sera que plus beau.

Bel été à tous !

LES DÉCHETS DE SAISON

Produits du jardinage ou du bricolage, sacs de terreau ou de charbon de bois, cendres de barbecue... petits rappels sur nos déchets de l'été en page 8



SOMMAIRE

P2/3 LA FILÈRE TEXTILE

Le RELAIS
Une seconde vie

P4/5 EAU POTABLE

Une denrée rare
Zoom sur l'eau rouge

P6 QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Questions d'eau
P7 DÉCHETS MÉNAGERS
Zoom sur : les piles

P8 ACTUALITÉS

Les acteurs de l'eau
Les déchets de saison





LA FILIÈRE TEXTILE L'ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE LE RELAIS

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.



Parmi ses actions, l'activité textile a connu un rapide développement. En quelques années, le Relais est devenu le **premier opérateur de collecte / valorisation textile** en France.



© Ministère de la transition écologique et solidaire

LE RELAIS : UNE ENTREPRISE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le fonctionnement du Relais est très proche du concept d'économie circulaire. À partir d'une matière première – le textile – dont les gens se débarrassent, Le Relais donne une seconde vie au produit, comme vêtement dans les boutiques dédiées ou comme matériau, le Métisse, un isolant thermo-acoustique pour le bâtiment d'une haute valeur environnementale. Le Relais a une utilité économique, une utilité sociale et une utilité environnementale puisqu'il y a préservation de matière première. Il fonctionne donc sur les trois piliers du développement durable.

Cette activité du Relais permet, en recyclant les déchets au lieu de les mettre en décharge, de créer les emplois nécessaires à la collecte et au tri, puis aux boutiques, etc.

L'entreprise existe depuis une trentaine d'années et emploie 2 000 personnes en France et 800 en Afrique réparties sur le Burkina Faso, le Sénégal et Madagascar. Depuis 5 ou 6 ans, grâce à une accélération du développement, Le Relais est quasiment passé d'1 à 3 emplois par semaine.



LA SECONDE VIE DES TEXTILES



LE TRI S'EFFECTUE EN PLUS DE 200 FAMILLES EN FONCTION DE L'ÉTAT, DE LA QUALITÉ ET DE LA MATIÈRE DES TEXTILES COLLECTÉS.



- Les textiles utilisables en l'état, pour les plus belles pièces, de marque, sont revendus à prix mini dans les 85 boutiques Ding Fring du Relais en France.



- Les autres textiles sont destinés à l'export : de petites balles sont envoyées pour un second tri notamment effectué dans les Relais en Afrique.



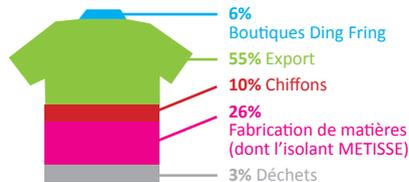
- 36% des textiles qui ne peuvent pas être utilisés en l'état sont transformés dans la filière recyclage du Relais. Une partie est destinée à la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie...



- Les balles de jeans et velours sont envoyées à une entreprise spécialisée chargée de l'effilochage des textiles. Par mélange avec d'autres textiles et passage dans un four à 55°C où cela fait fondre certaines fibres qui servent de liant, on obtient la fabrication de l'isolant Métisse.



CE QUE DEVIENT LE TEXTILE COLLECTÉ



Source : lerelais.org

FAQ



PEUT-ON DÉPOSER UN SAC À MAIN DANS LA BORNE À TEXTILE LE RELAIS ?

OUI



Il n'y a pas de recyclage matière possible pour la petite maroquinerie. Le sac doit être en bon état ou facilement réparable pour pouvoir être réutilisé.



LA COLLECTE LOCALE

DEPUIS 2013 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ACCOMPAGNÉ LA MISE EN PLACE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DU TEXTILE SUR LE TERRITOIRE EN INSTALLANT PROGRESSIVEMENT DES CONTENEURS DANS LES COMMUNES.

Des conteneurs à textiles sont présents dans chaque commune de notre territoire et sur les déchèteries d'Esuvres et Saint-Branchs. En plus des textiles d'habillement, on peut mettre les chaussures assemblées par paire, la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et le linge de maison (draps, serviettes de table, de bain).

Les textiles doivent être propres et secs. Il faut utiliser **des sacs de 50 litres maximum** et bien les fermer avant de les mettre dans le conteneur du Relais.





L'OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Créé en 2009 par l'Office National des Milieux Aquatiques (ONEMA) et les services de l'Etat, **l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement** permet aux citoyens d'accéder en ligne aux données publiques nationales sur l'organisation, la gestion, le prix et la performance des services d'eau et d'assainissement.

Vous y retrouverez aussi des informations sur la composition d'une facture d'eau et les textes réglementaires.

Il est renseigné chaque année par les collectivités en charge de l'eau et de l'assainissement.

Les données sont ensuite vérifiées par la Direction Départementale des Territoires, puis publiées sur le site :

services.eaufrance.fr



EAU POTABLE : UNE DENRÉE RARE

NOUS CONNAISSONS DES PÉRIODES DE SÈCHERESSE DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES, QUI ONT UN IMPACT SUR LA RECONSTITUTION DES NAPPES PHRÉATIQUES DANS LESQUELLES NOUS PUISONS L'EAU QUE NOUS UTILISONS. PAR DES GESTES SIMPLES NOUS POUVONS ÉCONOMISER L'EAU DE LA SALLE DE BAIN AU JARDIN.

En France la consommation moyenne journalière est de 143 litres par habitant, dont l'utilisation est la suivante :

- 1% pour la consommation personnelle ;
- 6 % pour la préparation des aliments ;
- 93 % pour l'hygiène corporelle, les diverses tâches ménagères et les chasses d'eau.

DANS LA SALLE DE BAIN

- prendre une douche (70 litres) plutôt qu'un bain (180 litres)
- installer une pomme de douche à faible consommation d'eau
- installer des mitigeurs
- équiper les robinets de réducteurs de débit
- privilégier les chasses d'eau à double commande (3 et 6 litres au choix au lieu de 9 litres par chasse)



DANS LA CUISINE

- privilégier l'usage du lave-vaisselle : le lavage à la main consomme plus d'eau que les programmes actuels de lavage optimisés



DANS LE JARDIN

- utiliser un dispositif de goutte à goutte ou de tuyaux poreux
- arroser le soir pour éviter l'évaporation
- pailler les plantes pour qu'elles gardent l'humidité
- privilégier la récupération de l'eau de pluie pour pouvoir arroser sans puiser dans les ressources naturelles



CANALISATIONS D'EAU POTABLE : UN RENOUVELLEMENT RÉGULIER

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMPTE 463 KILOMÈTRES DE TUYAUX POUR ALIMENTER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE. CES TUYAUX SE DÉGRADENT AVEC LE TEMPS POUR DE NOMBREUSES RAISONS, IL FAUT DONC RÉGULIÈREMENT LES RENOUVELER.

On estime entre 40 et 50 ans la durée de vie d'une canalisation. Elles se dégradent avec le temps en raison du trafic, du type de sol, du matériau de la canalisation (acier, fonte, PVC, polyéthylène), de la composition de l'eau (plus ou moins agressive, plus ou moins calcaire).

Des casses de réseau, des fuites et des phénomènes d'eau rouge apparaissent alors et il faut remplacer les tuyaux.

En France, on renouvelle environ 0,6 % des canalisations chaque année. Notre Communauté de communes suit la tendance en remplaçant entre 2 et 3 kilomètres de tuyaux chaque année.

Pour renouveler le réseau, plusieurs méthodes existent :

- le remplacement place pour place en faisant une tranchée ;
- le renouvellement par éclatement de la canalisation dans le sol et remplacement par une autre en polyéthylène ;
- le re-chemisage : une résine est injectée sur les parois de la canalisation (pour des canalisations de gros diamètre).

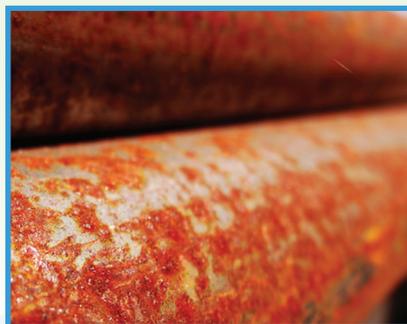
Les deux dernières méthodes ont l'avantage d'éviter les tranchées.

La Communauté de commune a mis en place un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations, basé sur une connaissance fine des réseaux et en étroite collaboration avec les programmes communaux de renouvellement des voiries.



L'EAU ROUGE

Il peut arriver que des microparticules de fer se détachent des canalisations en fonte et entraînent une coloration rougeâtre de l'eau du robinet. En effet, l'oxydation du fer par l'eau est rouge et donne alors cette couleur à l'eau.



Les canalisations d'eau s'oxydent peu à peu avec le temps. Plus le temps de séjour de l'eau dans les canalisations est long, plus l'eau se charge en oxyde de fer et se colore en rouge.

Des dépôts peuvent se former dans la canalisation et se remettre en suspension quand l'écoulement reprend.

C'est ainsi que l'eau du robinet peut être rouge après une longue absence dans une habitation. Il suffit de laisser couler l'eau pour retrouver un liquide de couleur normale.

Si cette couleur persiste, il faut purger le réseau et dans certains cas, renouveler les canalisations.





QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



DE QUELLE QUALITÉ EST L'EAU DU ROBINET DE VOTRE COMMUNE PAR RAPPORT À D'AUTRES OU À L'EAU DE SOURCE ?

Chaque année l'Agence Régionale de Santé rédige une fiche synthétisant les caractéristiques principales de l'eau que vous consommez : origine, commune desservie et principaux résultats d'analyses. Elle comprend aussi des recommandations sanitaires.

Cette note de synthèse accompagne votre facture d'eau.

FAQ

POURQUOI L'EAU DU ROBINET A PARFOIS LE GOÛT DE CHLORE ?

Le chlore empêche le développement des bactéries : il assure la qualité sanitaire de l'eau de la station de production jusqu'à votre robinet.

Depuis la mise en place du plan Vigipirate, la chloration de l'eau est obligatoire. Les quantités utilisées (de 0,1 à 0,3 mg/L) sont sans conséquence pour votre santé.

RÉDUISONS NOTRE
CONSOMMATION
D'EAU POTABLE !



QUELLES PRÉCAUTIONS POUR PARTIR TRANQUILLE EN VACANCES ?

Vous partez en vacances ou vous quittez votre résidence secondaire, voici quelques conseils pour éviter les conséquences d'une fuite :

- fermez le robinet d'arrêt de votre compteur ;
- ouvrez la purge du compteur ;
- refermez-la.

En cas d'absence longue vous pouvez demander à ce qu'un agent vienne fermer votre branchement.

2016

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Quelle eau buvez-vous ?



Ressources - origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent 1) des forages F1 au turonien (- 51m) et F2 au cénomaniens (-248 m) situés au lieu-dit "LA CROIX" - Traitement : défermentation (F2) et chloration au chlore gazeux
2) Forages au turonien F1 (-95m) et F3 (-97m) sur la zone industrielle d'ISOPARC - Traitement : défermentation physico-chimique, ajustement du pH, traitement du silicium et désinfection à l'eau de javel. Les eaux sont mélangées dans le château d'eau de SORIGNY avant distribution. La gestion de l'eau est assurée par VEOLIA EAU.

Commune desservie

Le réseau de distribution concerne la commune de SORIGNY (2279 habitants).

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits. Ainsi, en 2016, 11 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pour autant comporter jusqu'à 428 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique. Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.esupotable.santat.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaire
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique
Dureté	36,5 °f	36,8 °f	Eau dure
Nitrates	50 mg/l	0,5 mg/L	Eau conforme en nitrates
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	Nouvelle recherche perméthrine du 4 février - résultats inférieurs au seuil de détection	Nombre de molécules recherchées : 287 Nombre de molécules avec dépassement : 1 Eau non conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,24 mg/l	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	81 µg/l	Moyenne conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieur au seuil de détection	1 dépassement observé
Sélénium	10 µg/l	Inférieur au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

03700608

SORIGNY

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.

- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer
- Si la couleur de votre eau

100%

LE CHIFFRE

Tous les sites de baignade en Indre et Loire présentent une qualité des eaux excellente ou bonne.

Bonnes vacances à tous !



Source : ARS 2017



LE RECYCLAGE POUR LES PILES



GRÂCE À COREPILE, ÉCO-ORGANISME SPÉCIALISÉ DANS LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES, TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE RÉCUPÈRE LES PILES SUR LES DÉCHÈTERIES D'ESVRES ET DE SAINT-BRANCHS.



Le tri constitue l'étape clé du traitement des piles et petites batteries. La qualité du tri sera le gage d'un bon recyclage. En effet, chaque catégorie de piles et de petites batteries est constituée de métaux spécifiques qui nécessitent des procédés de traitement différents.

Le tri s'effectue manuellement sur un tapis roulant. Les piles alcalines et salines qui représentent 85% des volumes sont laissées et les autres catégories sont extraites par des opérateurs qualifiés.

Les catégories triées sont les suivantes :

- Piles alcalines ou salines
- Batteries Ni-Cd
- Petites batteries au plomb
- Piles de grandes tailles
- Batteries Ni-MH
- Piles lithium
- Batteries Li-ion ou Li-po
- Piles bouton (D3E, eaux souillées, plastiques et intriablés)



Chaque catégorie est ensuite stockée afin de constituer des lots complets avant l'envoi sur les centres de recyclage.

L'objectif des procédés de recyclage est la séparation des métaux pour atteindre une pureté suffisante afin qu'ils soient réutilisés dans différentes industries.

Le traitement des piles et petites batteries collectées par Corepile permet de récupérer environ 5 000 tonnes de métaux chaque année.

NE JETEZ PAS VOS PILES DANS LA POUCELLE NOIRE !

Pour 1 tonne de piles alcalines, on récupère 330 kg de zinc et 240 kg d'alliages à base de fer et de nickel. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objet de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batteries ou des composés pour panneaux photovoltaïques.



PEUT-ON DÉPOSER TOUS LES TYPES DE PILES ?

OUI

Tous les types de piles (rechargeables ou non) peuvent être déposés dans les bornes de collecte, en magasin ou en déchèterie. Toutes les petites batteries aussi, celles que l'on trouve dans les appareils électriques : téléphone portable, ordinateur portable, outillage portatif, caméscope, calculatrice...

EN CHIFFRES



Piles collectées sur les déchèteries d'Esvres et de Saint-Branchs

NUMÉROS UTILES

EAU ET ASSAINISSEMENT

EN CAS D'URGENCE

**POUR LES COMMUNES D'ESVRES,
MONTBAZON, MONTS, SAINT
BRANCHS, SORIGNY, TRUYES ET
VEIGNÉ**

VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29

POUR LA COMMUNE D'ARTANNES

SIVOM de La Vallée du Lys
Le Bois des Plantes
37260 ARTANNES SUR INDRE
02 47 34 14 50
s.valleedulys@orange.fr

**POUR LA COMMUNE DE SAINTE
CATHERINE DE FIERBOIS**

SOGEA : 02 47 48 27 52

**POUR LA COMMUNE DE
VILLEPERDUE**

POUR L'EAU

VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29

POUR L'ASSAINISSEMENT

Touraine Vallée de l'Indre
02 47 34 29 00

LES 12 COMMUNES DU RIDELLOIS

continuent de gérer ces
compétences comme avant
la fusion jusqu'au 1^{er} janvier
2019. Vos contacts habituels
restent inchangés.

DÉCHETS DE SAISON

LES BONS GESTES

PRODUITS DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les bidons métalliques ou en plastique de vos produits de bricolage ou de jardinage sont à déposer en déchèterie.

Nous valorisons les bidons vides. Nous apportons une solution pour les bidons qui contiennent encore du produit (périmé ou pas). Ils seront envoyés dans la bonne filière qui préserve l'Environnement.



Bacs à déchets dangereux en déchèterie

SACS DE CHARBON, SACS DE TERREAU

C'est la période des barbecues et de l'entretien du jardin : les emballages de charbon de bois et les sacs de terreau pour le jardin (en plastique ou en papier) **ne sont pas recyclables**. Ils sont à déposer dans le bac noir.

CENDRES DE BARBECUE

Les cendres froides du barbecue sont à mettre dans un sac fermé puis à déposer dans le bac noir. Evitez le bac à déchets verts.

PENSEZ-Y !

Les cendres froides peuvent être intégrées à votre compost ou utilisées en paillis au pied de vos arbustes.



Éco-Info N°4 Juillet 2017

Trimestriel éco-citoyen de la Vallée de l'Indre

Lisez-moi, relisez-moi et recyclez-moi dans le sac jaune !

Publié par le service déchets ménagers et le service eau et assainissement de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
Directeur de la publication : Alain Esnault

Conception / Réalisation : Service communication

Crédits Photos : Agence de l'eau - eco-emballages - freepik - noun project - Pixabay

Imprimé à 15 000 exemplaires • Gratuit

